



DECISION N° 2023-126

Marché Prestations Intellectuelles - Étude pré-opérationnelle préalable à la mise en place d'un dispositif public d'intervention sur la copropriété les Oiseaux

Direction Habitat et Rénovation Urbaine
Division Equipe NPNRU

Le Maire,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil Municipal,

Vu les articles L2122-23 et L2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux Adjointes et/ou Conseillers Municipaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

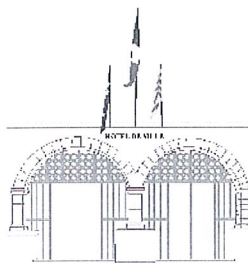
Vu l'arrêté du Maire en date du 28 juin 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur François Dussaubat, Adjoint au Maire

Considérant que la copropriété « Les oiseaux » située au nord de la Ville de Perpignan est considérée comme une copropriété dégradée sur laquelle l'intervention des pouvoirs publics est nécessaire. Afin d'enclencher une action publique forte pouvant être financée par l'Anah, il est nécessaire de réaliser une étude pré-opérationnelle par un prestataire extérieur.

Considérant par conséquent qu'une procédure adaptée ouverte prévue par les articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique a été lancée par la réalisation d'une étude pré-opérationnelle préalable à la mise en place d'un dispositif public d'intervention sur la Copropriété « Les Oiseaux » à Perpignan.

Le marché se compose d'un lot unique avec une tranche ferme et une tranche optionnelle.

La publication sur le site internet de la Ville et le portail Marchés-Publics.info a été réalisée le 25 Octobre 2022.



Trois offres ont été réceptionnées :

- ✓ Urbanis SA, mandataire avec trois sous-traitants Impulse ; Relief GE et OTCE LR
- ✓ Citémétrie SAS, mandataire avec un sous-traitant Bureau Véritas Solutions SA
- ✓ Groupement APIC et Mr Mogarra Xavier

Sur la base des critères d'attribution suivants :

- 50% : le prix
- 30% : Méthodologie proposée – Mode de calcul : (1-note/10) x coefficient
- 20% : Composition et qualification de l'équipe dédiée au marché – Mode de calcul : (1-note/10) x coefficient

Le marché a été attribué à l'entreprise présentant l'offre économiquement la plus avantageuse et parfaitement conforme aux prescriptions techniques demandées présentée par la société CITEMETRIE, 23 rue de la Tombe Issoire 75014 Paris.

DECIDE

ARTICLE 1 : D'approuver la procédure adaptée relative à la réalisation d'une étude pré-opérationnelle concernant la copropriété dégradée « Les oiseaux »

ARTICLE 2 : De signer le marché avec la société CITEMETRIE, 23 rue de la Tombe Issoire 75014 Paris pour un montant global du marché à hauteur de 63 075€HT (54 450 € HT pour la tranche ferme et 8 625 € HT pour la tranche optionnelle).

ARTICLE 3 : L'attributaire a été avisé par courriel via la plateforme AWS en date du 13 Décembre 2022 que son offre a été retenue

ARTICLE 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services
Monsieur le Directeur Général Adjoint
Monsieur le Receveur principal

Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal.

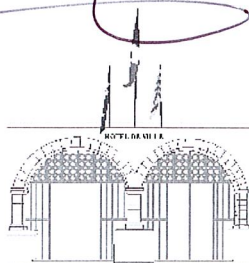
Fait à Perpignan, le **06 FEV. 2023**

ID Télétransmission : 066-216601369-20230206-164550-AV-1-1

Accusé reçu le : **06 FEV. 2023**

Affiché le : **06 FEV. 2023**

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint





PERPIGNAN
LA RAYONNANTE

Direction de l'Habitat
et Rénovation Urbaine
Tél. 04.68.66.32.18

Perpignan, le 1^{er} Décembre 2022

Direction de l'Habitat et de la Rénovation Urbaine

Analyse et jugement des offres

Marché de prestations = Procédure Adaptée Ouverte

Objet du marché : Etude pré-opérationnelle préalable à la mise en place d'un dispositif public d'intervention sur la copropriété « les oiseaux »

3 offres reçues

- **Urbanis SA**, mandataire avec trois sous-traitants **Impulse ; Relief GE et OTCE LR**
- **Citémétrie SAS**, mandataire avec un sous-traitant **Bureau Véritas Solutions SA**
- Groupement APIC et Mr Mogarra Xavier

A – Analyse de l'offre au regard des critères d'attribution

1 – Composition et Qualification de l'équipe

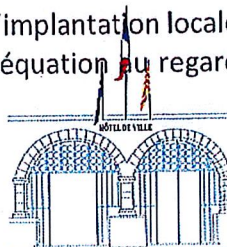
	Citémétrie		Urbanis		Apic/Mogarra	
		Notes		Notes		Notes
Equipe dédiée aux missions	Composition	8/10	Composition	8/10	Composition	7/10
	Disponibilité	7/10	Disponibilité	9/10	Disponibilité	6/10
	TOTAL	15/20 soit 7,5/10	TOTAL	17/20 soit 8,5/10	TOTAL	13/20 soit 6,5/10

Citémétrie et Urbanis proposent chacun une équipe qualifiée et pluridisciplinaire et répondant à l'ensemble des prestations demandées dans le marché.

Apic/Mogarra présente une équipe qualifiée et pluridisciplinaire mais dont l'expertise bâtimeintaire semble sous-évaluée au regard de l'attente de la Ville.

En terme de disponibilité, les deux candidats sont implantés à Nîmes. Toutefois, en nombre de jours dédiés aux missions, **Urbanis** fait une offre plus importante que **Citémétrie**.

L'agence **Apic** étant à Paris, l'implantation locale reposant sur un cabinet architectural à perpignan n'est pas en adéquation au regard de la copropriété faisant l'objet des prestations demandées



Hôtel de Ville
B.P. 20931 – 66931 Perpignan Cedex
Tél. 04.68.66.30.66

TOUTES LES INFORMATIONS SUR
mairie-perpignan.fr



2 – Méthodologie proposée (30 %)

	Citémétrie		Urbanis		Apic/Mogarra	
		Notes		Notes		Notes
Méthodologie	Organisation proposée	8/10	Organisation proposée	8/10	Organisation proposée	8/10
	Outils de collecte des données et de reporting	8/10	Outils de collecte des données et de reporting	8/10	Outils de collecte des données et de reporting	8/10
	TOTAL	8 /10	TOTAL	8 /10	TOTAL	8 /10

Les notes méthodologiques respectent le CCTP.

3 – Prix des prestations (50%)

Les prestations soumises au marché ont été estimées par les services :

- Tranche ferme : 60 000 € HT
- Tranche optionnelle : 16 000 € HT

		Nombre de jours	Montant des missions HT	Prix / jour
Citémétrie	Tranche ferme	98	54 450 €	556 €/j
	Tranche optionnelle	16	8 625 €	539 €/j
Total		114	63 075 € HT	547 €/j
Urbanis	Tranche ferme	121	79 980 €	661 €/j
	Tranche optionnelle	7	4 545 €	649 €/j
Total		128	84 525 € HT	655 €/j
APIC/Mogarra	Tranche ferme	154	89 160 €	579€/j
	Tranche optionnelle	12	7 152 €	596€/j
Total		166	96 312€	587 €/j

B – Jugement des offres

	CITEMETRIE	URBANIS	APIG /MOGARRA
Prix (Offre / moyenne des offres) x 50%	0,38	0,51	0,59
Méthodologie proposée (1 - note / 10) x 30%	0,06	0,06	0,06
Composition et qualification de l'équipe dédiée au marché (1 - note / 10) x 20%	0,05	0,03	0,07
TOTAL	0,49	0,6	0,72

Il est donc proposé d'attribuer le marché à CITEMETRIE SAS

Sophie MIQUEL



Directrice par intérim de l'Habitat et
de la Rénovation Urbaine

Marion BRAVO



Pour le Maire
L'Adjoint délégué

PERPIGNAN LE 06 FEV. 2023

Jean-Philippe LOUBET
Directeur Général Adjoint des Services



Pour le Maire
Par subdélégation
L'Adjoint

François DUSSAUBAT

